

Proposition du Conseil administratif du 29 août 2018 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 3460 473 francs, au titre de subvention d'exploitation extraordinaire en faveur de la Fondation du Grand Théâtre de Genève et destiné à couvrir les frais induits par le retard du chantier du bâtiment de la place de Neuve et la double exploitation simultanée de l'ODN et de la scène de la place de Neuve, ainsi que les frais de prolongation des locations de locaux imputables au retard du chantier.

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Exposé des motifs

Préambule

Le chantier de rénovation et d'agrandissement du bâtiment abritant le Grand Théâtre de Genève à la place de Neuve a débuté en février 2016. La proposition PR-1063 couvre cette opération, ainsi que la proposition PR-1236 complémentaire.

En novembre 2015, le calendrier révisé du chantier a été arrêté en intégrant la contrainte fixée par la direction générale du Grand Théâtre de pouvoir répéter le *Ring des Nibelungen* de Wagner en juin 2018 à la place de Neuve, soit avant que le chantier ne soit terminé et cela en parallèle à l'exploitation jusqu'à début juillet 2018 de l'Opéra des Nations (ODN) pour la fin de la saison 2017-2018.

Entre la mi-septembre et la mi-octobre 2017, ce calendrier a dû être adapté en raison du retard pris par le chantier suite aux infiltrations d'eau survenues dans les niveaux inférieurs du bâtiment. Dès lors, la Fondation du Grand Théâtre (FGTG) a été prévenue et un nouveau calendrier a été élaboré par le département des constructions et de l'aménagement en concertation avec la direction générale du Grand Théâtre. Ce nouveau calendrier est le suivant:

- août-septembre 2018: chantier sur les installations techniques en parallèle à la fin du chantier des architectes;
- 30 septembre 2018: remise du bâtiment au Grand Théâtre;
- octobre 2018 à mi-janvier 2019: retouches de fin de chantier et répétitions possibles sur la scène dès octobre 2018;
- 15 janvier 2019: premier spectacle public possible à la place de Neuve.

La direction générale du Grand Théâtre a par conséquent dû reprendre la programmation artistique de la saison 2018-2019 en intégrant des spectacles à l'ODN durant le premier semestre de la saison, puis à la place de Neuve pour le deuxième semestre seulement.

L'impact financier alors fourni par la FGTG faisait état d'un montant de l'ordre de 1 443 000 francs, hors frais de dédites et de nouvelle programmation artistique. Ce montant comprenait 1 million de francs provenant d'une estimation d'un manque de recettes en raison de la prolongation à l'ODN – dans la mesure où la jauge est inférieure à celle de la place de Neuve, les tarifs différents et enfin parce que la nouvelle programmation offre moins de représentations – la prolongation de l'exploitation de l'ODN et de la villa Rigot durant le premier semestre de la saison, et la prolongation des locations de locaux aux Ports Francs, à la rue Emma-Kammacher pour la salle de répétitions et à la rue Bovy-Lysberg pour la billetterie. La FGTG annonçait alors pouvoir donner un chiffre complet d'ici à la fin de l'année 2017.

Le Conseil administratif a été informé en date du 22 novembre 2017 de ce qui précède et ces éléments ont été communiqués à la commission des finances du Conseil municipal lors de l'audition du 28 novembre 2017 par le département de la culture et du sport.

La nouvelle saison 2018-2019 reprogrammée a pu être présentée le 27 avril 2018.

C'est le 6 juillet 2018 que le Conseil de la FGTG a été en mesure d'approuver le nouveau budget de la saison 2018-2019 adapté avec les surcoûts dus au retard du chantier. Ce nouveau budget a été communiqué au Conseil administratif en date du 18 juillet 2018. La FGTG a demandé alors au Conseil administratif de présenter à votre Conseil une demande de crédit budgétaire supplémentaire pour financer les frais de fonctionnement de surcoûts liés au retard du chantier à hauteur de 3 374 350 francs et une demande de crédit de subvention d'investissement pour couvrir les équipements et mobilier à hauteur de 2 591 998 francs.

La présente proposition de crédit budgétaire supplémentaire répond à la première demande ci-dessus et doit donc permettre de couvrir les surcoûts induits par le retard du chantier et par la double exploitation simultanée de l'ODN et de la place de Neuve.

Surcoûts dus au retard du chantier et à un manque d'anticipation du Grand Théâtre des frais liés au chantier

Le 20 février 2018, le bureau de la FGTG est saisi d'une première projection financière des surcoûts liés au retard du chantier, ainsi que de plusieurs rubriques relatives à de l'investissement (équipements dus à la double exploitation, équipements à remplacer, mobilier à acquérir, informatique à acquérir, équipements pour les bars-restauration à acquérir).

La FGTG communique publiquement un montant de 2 248 000 francs représentant les surcoûts liés au retard du chantier, soit les surcoûts artistiques et

l'estimation de la perte sur la billetterie. Ce même 20 février 2018, la FGTG est auditionnée par la commission des finances du Conseil municipal sur la résolution R-216 concernant le chantier et le projet de délibération PRD-154 relatif à la responsabilité de la Ville de Genève de garantir à l'institution de droit public qu'est le Grand Théâtre les moyens de remplir sa mission.

L'évaluation fournie par la FGTG est examinée par les services du département de la culture et du sport et du département des constructions et de l'aménagement. Par courrier du 13 mars 2018, des compléments d'informations sont demandés à la FGTG, laquelle répond en date du 22 mars 2018 que la direction générale a fourni des efforts importants pour reprogrammer la nouvelle saison et produire en un temps record l'évaluation chiffrée des surcoûts, cette dernière étant appelée à évoluer encore d'ici la fin avril 2018.

La programmation de la saison 2018-2019 a été présentée publiquement le 27 avril 2018. Le *Ring des Nibelungen* de Wagner a été maintenu et doit être répété à la place de Neuve dès le mois de novembre 2018.

Un travail technique d'examen des nouveaux chiffres établis par le Grand Théâtre a été mené à partir de la fin mai 2018 entre les services municipaux précités et le secrétariat général du Grand Théâtre. Ce travail a abouti à la distinction des coûts de fonctionnement par rapport aux coûts d'investissements et à celle des coûts induits par le retard du chantier et de ceux relevant d'un manque d'anticipation de la part du Grand Théâtre en regard des dispositions fixées par la convention d'exploitation signée en avril 2013.

C'est lors de la séance du bureau de la FGTG du 15 juin 2018 que la présidente de la FGTG a présenté la situation complète des surcoûts. Le bureau de la FGTG a alors dû prendre la décision de préfinancer une partie des équipements techniques (lumière-son-vidéo) qui doivent être installés en septembre 2018 à la place de Neuve, faute de quoi la réouverture du bâtiment selon le calendrier précité s'en serait trouvée compromise.

Ces surcoûts sont les suivants:

Les surcoûts sur le budget de fonctionnement de la saison 2018-2019 à considérer sont ainsi au total de 3 374 350 francs:

	Fr.
Surcoûts artistiques pour la nouvelle programmation et les dédites	1 268 000
Perte estimée sur les recettes de la saison	1 070 924
Personnel auxiliaire pour la double exploitation, étant précisé que cette dernière est rendue un peu plus complexe qu'initialement en raison du retard du chantier	784 000

Personnel auxiliaire pour la billetterie à la rue Bovy-Lysberg	53 500
Prolongation de l'exploitation de l'ODN-villa Rigot	168 123
Frais divers pour le déménagement	29 800
Surcoûts finaux liés aux investissements, hors budget de la saison 2018-2019	2 591 998
Equipements pour la double exploitation	1 559 783
Equipements à mettre à niveau	105 353
Equipements vétustes à remplacer	348 908
Equipement informatique	114 520
Equipement mobilier	393 434
Equipement bars-restauration	70 000
Déficit de la saison 2018-2019	4 828 607

Il convient de rappeler que ce résultat est également impacté par le retrait de la subvention de 3 millions de francs par le Canton.

Recherche de solutions de financement pour couvrir le déficit de saison

La FGTG a entrepris des démarches auprès des cercles privés afin de trouver des financements complémentaires. Hormis le montant de 1 500 000 francs apporté par une fondation privée genevoise évoqué ci-dessus et déjà intégré au projet de budget de la saison 2018-2019, les résultats de ces démarches ne sont pas encore connus à ce jour.

Le fonds de réserve de la FGTG se présente comme suit:

- le fonds de réserve est au 30 juin 2017 de 422 495 francs;
- sous réserve du vote de la proposition PR-1286 par le Conseil municipal, le fonds de réserve serait augmenté du boni de la saison 2016-2017, soit 1 952 693 francs;
- il serait donc au 30 juin 2018 de 2 375 188 francs;
- le déficit de la saison 2017-2018 est de 1 474 699 francs (comptes provisoires, chiffre à confirmer), soit moins élevé que celui projeté par le budget à hauteur de 1 817 471 francs;
- le fonds de réserve au 30 juin 2018 serait donc de 899 489 francs.

Dès lors qu'on renoncerait à comptabiliser l'amortissement de l'ODN (625 733 francs) eu égard à la vente de l'ODN (contrat de vente signé par les investisseurs), le fonds de réserve présenterait un montant disponible de 899 489 francs, sous réserve du vote de la proposition PR-1286 par le Conseil municipal et sous réserve du déficit final dans les comptes de la saison 2018-2019 audités.

Après déduction de ce montant, il reste donc un déficit de 3 929 118 francs dans le budget de la saison 2018-2019, étant précisé qu'un montant de 1 070 924 francs concerne une perte de recettes estimée en raison de la programmation de la saison 2018-2019 qui a été revue à la suite du retard du chantier. Initialement le projet de budget prévoyait une saison entière à la place de Neuve. Or le retard du chantier a rendu nécessaire le déroulement du premier semestre de la saison à l'ODN et le second semestre à la place de Neuve. Etant donné que la jauge de l'ODN est inférieure de 25% à celle de la place de Neuve (1118 places au lieu de 1500) et que le prix des places est inférieur (jusqu'à 20%) et qu'il n'y a pas de loges à l'ODN, les prévisions de recettes ont été adaptées. Par ailleurs, le déroulement de la première partie de la saison à l'ODN fait qu'il y a moins de représentations qu'initialement prévu. La situation effective y relative ne sera toutefois connue qu'aux comptes de la saison 2018-2019 en juillet 2019.

L'Association des communes genevoises (ACG) contribue déjà depuis de nombreuses années au financement du Grand Théâtre à hauteur de 2,5 millions de francs par an. Par courrier du 20 décembre 2017, le Conseil administratif a sollicité le Fonds intercommunal (FI) de l'ACG au motif des impacts sur la santé financière du Grand Théâtre que représentent à la fois le retrait de la subvention cantonale et le retard du chantier de rénovation du bâtiment de la place de Neuve. Si la part relative au retard est à la charge de la Ville de Genève, pour ce qui concerne le retrait cantonal, une contribution exceptionnelle des communes genevoises de 1,5 million de francs serait de nature à aider le Grand Théâtre à surmonter cette perte. A l'appui de cette requête, il était rappelé que les abonnés domiciliés en Ville de Genève représentent 36% alors que ceux résidant dans les autres communes représentent 39% des abonnés. Le 8 mars 2018, le président du FI répondait avoir bien compris la nature exceptionnelle de la requête pour soutenir l'exercice 2018 mais que dans l'attente des discussions en cours avec le Canton, le FI a décidé de suspendre provisoirement l'examen de la nouvelle requête. Précision était faite que cette suspension ne signifie pas un refus définitif d'entrée en matière, tout en relevant par ailleurs que les ressources du fonds sont déjà fortement engagées pour l'année 2018. Le Conseil administratif a réitéré sa demande d'aide exceptionnelle au FI par courrier le 25 juillet dernier afin de compenser en partie le retrait du Canton.

Trésorerie

A cette problématique du financement du déficit de la saison s'ajoute celle de la trésorerie.

Si les équipements demandés par le nouveau directeur général sont inclus dans le chiffrage des investissements ci-dessus, en revanche, le préfinancement des frais de 627 000 francs à régler cet automne pour la saison 2019-2020 n'est

pas considéré dans le budget de la saison 2018-2019 validé par le conseil de la FGTG le 6 juillet dernier. Il s'agit d'une avance qui sera ensuite intégrée au budget 2019-2020 de la saison, et non d'un montant en sus.

Par courrier du 18 juillet 2018, la FGTG indique qu'il lui faut disposer des montants ci-après avant la fin 2018, soit:

- 2 591 999 francs pour les investissements;
- 2 414 300 francs correspondant à la moitié du déficit de saison (moins les amortissements des investissements de 520 000 francs);
- 627 000 francs correspondant aux engagements sur la saison 2019-2020.

En raison de la nouvelle loi 11787 du 3 juin 2016 modifiant la loi sur l'administration des communes (LAC) entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 et qui s'applique selon l'article 103 aux communes et aux entités autonomes de droit public rattachées aux communes, la FGTG n'est pas autorisée à emprunter sauf pour permettre la réalisation d'un projet financé par des crédits d'engagement (courrier du 19 juin 2017 du Service de surveillance des communes).

Proposition du Conseil administratif

Dès lors, informé de la situation financière du Grand Théâtre par lettre du 18 juillet 2018 de la présidente de la FGTG, le Conseil administratif vous présente une demande de subvention extraordinaire portant sur l'absorption des surcoûts induits par le retard du chantier et la double exploitation simultanée de l'ODN et de la scène de la place de Neuve pour les répétitions du *Ring des Nibelungen* de Wagner, à savoir un montant total de 3 374 350 francs, tel que requis par la FGTG.

A ce montant s'ajoute un montant de 86 123 francs correspondant aux frais relatifs à la prolongation des locations de locaux due au retard du chantier. Il s'agit des locaux suivants qui font l'objet d'un bail au nom de la FGTG:

- salle de répétition à la rue Emma-Kammacher: la Ville de Genève prend en charge la location d'une partie de ces locaux qui sert à la répétition des spectacles durant le chantier et cela en remplacement de la salle de répétition de la rue Sainte-Clotilde 6-8 qui est utilisée pour le ballet et le chœur durant le chantier. L'autre partie de ces locaux est à charge de la FGTG qui y entrepose les costumes et les accessoires. La prolongation de location porte sur la période du 1^{er} juillet au 30 novembre 2018, soit cinq mois pour un total de 65 873 francs;
- locaux pour la billetterie à la rue Bovy-Lysberg: la Ville de Genève prend en charge la location de ces locaux qui sert à la billetterie du GTG durant le chantier. La prolongation de location porte sur la période du

1^{er} septembre 2018 au 15 janvier 2019, soit quatre mois et demi pour un total de 20 250 francs.

La prolongation des locations de bureaux et locaux aux Ports Francs qui fait l'objet d'un bail direct entre la Ville de Genève et les Ports Francs peut être financée par les soldes des propositions PR-1063 et PR-1236.

Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement et planification des dépenses d'investissement (en francs)

Objet: subvention complémentaire et extraordinaire à la Fondation du Grand Théâtre de Genève

A. SYNTHÈSE DE L'ESTIMATION DES COÛTS

	Montant	%
Terrain		0%
Honoraires		0%
Gros œuvre		0%
Second œuvre		0%
Installations, équipements fixes		0%
Véhicules lourds		0%
Mobilier, infrastructures informatiques		0%
Machines, matériel, véhicules		0%
Équipements informatiques ou bureautiques		0%
Frais financiers		0%
Autres (à préciser)		0%
Autres (à préciser)		0%
Coût total du projet TTC		0%

B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de l'objet du crédit

Service bénéficiaire concerné: Grand Théâtre de Genève

CHARGES

		Postes en ETP
30 - Charges de personnel		0
31 - Dépenses générales		
32/33 - Frais financiers (intérêts et amortissements)		
36 - Subventions accordées	3 460 473	
Total des nouvelles charges induites	3 460 473	

REVENUS

40 - Impôts	
42 - Revenu des biens	
43 - Revenus divers	
45 - Dédommagements de collectivités publiques	
46 - Subventions et allocations	
Total des nouveaux revenus induits	0

Impact net sur le résultat du budget de fonctionnement **3 460 473**

C. PLANIFICATION ESTIMÉE DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Année(s) impactée(s)	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Année de vote du crédit par le Conseil municipal	0		0
			0
Totaux		0	0

Conclusion

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir approuver le projet de délibération suivant.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire 2018 de 3 460 473 francs, destiné à octroyer une subvention extraordinaire à la Fondation du Grand Théâtre.

Art. 2. – La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2018.

Art. 3. – La charge prévue à l'article premier sera imputée aux comptes budgétaires 2018, sur le centre de coûts 31100099, la nature comptable 3636.010, l'OTP-S début de saison S6200100301 «subvention complémentaire Grand Théâtre».

Annexes:

- Budget de la saison 2018-2019 du Grand Théâtre et notes explicatives de la Fondation du Grand Théâtre



FONDATION DU
GRAND THEATRE DE GENEVE

BUDGET DE LA SAISON 2018/2019

Préambule

Le Conseil de Fondation du Grand Théâtre de Genève (ci-après FGTG) présente ci-joint son budget pour la saison 2018/2019, approuvé en séance extraordinaire le 6 juillet 2018 sans opposition.

Le budget affiche exceptionnellement un déficit de CHF 4'828'607.-.

Ce budget est inédit en comparaison avec les dix dernières années au cours desquelles la FGTG a régulièrement présenté des budgets équilibrés.

Le déficit prévu est la conséquence de la conjonction de trois événements sans précédent sur lesquels la FGTG n'a pas de prise et qui l'ont obligée à réviser son projet de budget 2018/19 à plusieurs reprises jusqu'à sa présentation ci-jointe, soit :

1. La fin de la période de 3 saisons jouées hors les murs pendant la rénovation du Grand Théâtre historique (ci-après GTG) et l'annonce, en octobre 2017, du retard du chantier de rénovation du GTG, provoquant l'annulation totale de la programmation prévue pour la saison 2018/2019 et sa réorganisation complète en deux demi-saisons.
2. Le refus du Canton, en décembre 2017, de reconduire le subventionnement de la FGTG, initié en 2015 et prévu comme reconductible jusqu'en 2019, selon les conventions signées.
3. Des dépenses extraordinaires nécessaires pour assurer le déménagement et la remise en fonction du GTG à une nouvelle date, en plein milieu de saison entre fin janvier et début février 2019.

Traduits en chiffres, les événements susmentionnés ont les conséquences suivantes :

1. Le retard du chantier engendre des surcoûts en raison de l'annulation de la saison planifiée à la place de Neuve, notamment pour les dédites des contrats artistiques et la diminution des recettes de billetterie d'une saison jouée à moitié seulement au GTG. Ces surcoûts se chiffrent en termes de charges artistiques supplémentaires et de pertes de recettes à CHF 2'338'924.- qu'il a fallu intégrer au budget 2018/19 ci-présent.
2. La perte de la subvention cantonale par rapport au plan financier quadriennal est de CHF 3'000'000.-. Des recherches ont été menées pour augmenter les recettes par d'autres moyens.
3. La prolongation de l'exploitation de l'Opéra des Nations (ci-après ODN) jusqu'à fin janvier 2019, l'engagement des ressources nécessaires pour le déménagement en un temps très serré de deux semaines en plein milieu de saison, à fin janvier 2019, mais surtout la conduite des répétitions pour le spectacle d'ouverture au GTG dès l'automne 2018 alors que l'ODN fonctionne encore pleinement pour les spectacles, cause des surcoûts pour double exploitation de CHF 1'035'423.-.

Le dossier de budget 2018/19 de la FGTG ci-joint présente successivement :

- le projet artistique de la saison 2018/19 réorganisée complètement et dans l'urgence suite à l'annonce du retard du chantier de rénovation. Ce projet artistique tient compte de la demande des autorités d'assurer la réouverture du GTG à la place de Neuve par une production exceptionnelle à grand rayonnement, que sera la tétralogie complète du RING.
- une note explicative du budget 2018/19.
- le projet de budget d'exploitation 2018/19 approuvé par le Conseil de la FGTG en séance extraordinaire le 6 juillet 2018.

Le programme artistique de la saison 2018/2019 « Rive droite – Rive gauche »

La saison 2018-2019 se déroulera à cheval entre l'Opéra des Nations, importante réalisation rendue possible par les mécènes, et le Grand Théâtre de Genève, l'occasion de redécouvrir les foyers transfigurés et d'apprécier les nouveaux espaces d'accueil. Plusieurs artistes fidèles, qui ont accompagné les saisons du directeur général Tobias Richter qui dirige sa dernière saison à Genève, reviendront pour l'occasion : Robert Carsen, Laurent Pelly, Teodor Currentzis, Patricia Petibon, Paolo Arrivabeni, David McVicar, Matthias Hartmann, John Fiore, Dieter Dorn, Jürgen Rose et tant d'autres.

Trois nouvelles productions sont à l'affiche de cette ultime saison : *Carmen* de Bizet dans une version par Reinhild Hoffmann, *Boris Godounov* de Moussorgski mis en scène par Matthias Hartmann et *Un ballo in maschera* de Verdi vu par Giancarlo del Monaco et Richard Peduzzi. En fosse, le partenaire artistique principal du Grand Théâtre de Genève, l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR), accompagnera quatre productions, son agenda étant sollicité par la célébration de son premier siècle. Viendront également l'Orchestre de Chambre de Genève (L'OCG), la Cappella Mediterranea et l'Ensemble MusicAeterna basé à Perm. À noter encore deux coproductions, *Viva la Mamma!* de Donizetti (avec l'Opéra national de Lyon et le Gran Teatre del Liceu) et *Médée* de Charpentier (avec l'English National Opera).

Les opéras

La saison s'ouvre avec *Carmen* de Bizet, en nouvelle production par Reinhild Hoffmann, une référence du Tanztheater venue en octobre dernier avec *Callas*. Le rôle-titre sera chanté par Héloïse Mas et Ekaterina Sergeeva, sous la direction de John Fiore, du 10 au 27 septembre. Une référence de la musique baroque et un metteur en scène d'exception révèlent une rareté : *The Beggar's Opera* de Johann Christoph Pepusch. William Christie et Robert Carsen ressortent cet « Opéra des gueux » en version originale, du 3 au 7 octobre, en coproduction avec le Théâtre des Bouffes du Nord.

Une autre nouvelle production suivra : *Boris Godounov*, cette fois-ci mise en scène par Matthias Hartmann, dans la version d'origine de 1869, alors refusée par le théâtre impérial et longtemps oubliée (jusqu'en 1928). Du 28 octobre au 15 novembre, cette version rare sera dirigée par Paolo Arrivabeni, avec le célèbre Mikhail Petrenko dans le rôle-titre. Pour les fêtes de fin d'année, *Viva la Mamma!* de Donizetti sera mis en scène par Laurent Pelly, en co-production avec l'Opéra national de Lyon et le Gran Teatre del Liceu, du 21 décembre au 3 janvier. En fosse, l'Orchestre de Chambre de Genève sera dirigé par le jeune Gergely Madaras, venu en novembre dernier pour un *Fantasio* salué par la critique.

Point d'orgue de cette saison, la Tétralogie de l'*Anneau du Nibelung* de Wagner mise en scène par Dieter Dorn (saison 12-13 et 13-14) viendra rouvrir la scène de Neuve, le 12 février 2019, avec *L'Or du Rhin*. Suivront *La Walkyrie*, *Siegfried* et le *Crépuscule des Dieux*, dans trois cycles complets jusqu'au 17 mars. Référence parmi les voix wagnériennes, souvent invitée à Bayreuth, Petra Lang fait l'amitié de revenir pour incarner Brünnhilde.

Médée de Charpentier est présentée du 30 avril au 11 mai en coproduction avec l'English National Opera. La mise en scène est signée David McVicar, qui revient après avoir monté *La Traviata* et *Wozzeck*. Chef expert dans le répertoire baroque (à Genève, *Alcina*, *Il Giasone*, *King Arthur*), Leonardo García Alarcón jouera avec son ensemble Cappella Mediterranea. Le rôle-titre sera tenu par la célèbre Anna Caterina Antonacci. Enfin, *Un ballo in maschera* de Verdi viendra clore la saison lyrique avec une nouvelle production mise en scène par Giancarlo del Monaco, dans les décors de Richard Peduzzi (qui signa la scénographie du fameux *Ring* du centenaire en 1976). Pinchas Steinberg dirigera la version « Gustave III », du 4 au 22 juin, avec Ramón Vargas (Gustavo III) et Franco Vassallo

(Anckarström) notamment. À de nombreuses reprises, le public pourra apprécier la contribution significative du Chœur du Grand Théâtre de Genève dirigé par Alan Woodbridge.

Les ballets

Dirigé par Philippe Cohen, le Ballet du Grand Théâtre de Genève prévoit de nombreux événements chorégraphiques. Les 22 danseuses et danseurs de la compagnie créée en 1962 se produiront à Genève dans *Wahada* (« La Promesse »), un ballet d'Abou Lagraa sur la Messe en Ut mineur de Mozart. Cette création mondiale prendra possession de l'Opéra des Nations, du 27 novembre au 2 décembre.

Sensation mondiale de l'art chorégraphique, Jiří Kylián travaillera également avec notre corps de ballet pour présenter « Petite Mort » et « Bella Figura », du 27 au 31 mars. Avec « Glory » d'Andonis Foniadakis, ces dates seront placées Entre réel et illusion théâtrale.

Du côté des ballets invités, après une forte rencontre avec le public romand autour de *Voces*, Saras Baras revient avec *Sombras* (« Ombres »), du 28 février au 3 mars. Une seconde compagnie, le Ballet Académique d'État Yacobson de Saint-Pétersbourg, donnera *La Belle au bois dormant*, du 27 au 30 juin (en projet) dans une chorégraphie signée Jean-Guillaume Bart.

Les récitals

De nombreuses voix – talents confirmés ou en devenir – accompagneront cette ultime saison. Le baryton-basse Luca Pisaroni viendra le 2 novembre, le ténor polonais Piotr Beczala le 16 novembre, la célèbre mezzo-soprano Dame Sarah Connolly le 7 mars et le fameux baryton allemand Christian Gerhaher le 20 mai, pour une soirée autour de Schumann. Ils seront respectivement accompagnés au piano par Malcolm Martineau, Helmut Deutsch, Julius Drake et Gerold Huber. Deux autres soirées invitent des ensembles autour de la voix, *Liebeslieder Walzer*, avec la soprano Marlis Petersen, le ténor Werner Güra, la mezzo- soprano Anke Vondung et le baryton Paul Armin Edelmann le 27 février et, pour terminer, la performance de la fidèle Patricia Petibon avec l'Ensemble Amarillis, le 21 juin.

Concerts et autres événements

Franco Vassallo, Michael Spyres, Marina Rebeka : trois voix célèbres pour une œuvre à découvrir, *Il Pirata*, qui marqua les débuts de la grande carrière de Vincenzo Bellini. Cette version de concert est à l'affiche les 22 et 24 février.

Véritable sensation, Teodor Currentzis fait l'amitié de venir pour la troisième fois rendre visite au Grand Théâtre. Il livrera un monument puissant de Verdi, la *Messa da Requiem*. Avec son Orchestre et Chœur de l'ensemble MusicAeterna, il donne rendez-vous le 8 avril.

Avant de partir pour la Chine, l'Opéra des Nations rend un hommage à un genre artistique puissant dans l'Empire du Milieu : « L'Opéra de Pékin ». Hors de Chine, rares sont les occasions de pouvoir être initié aux raffinements de ce genre, entre chant, musique, danse, théâtre et arts martiaux (du 12 et 13 janvier 2019).

Spectacle Jeune public

Qui ne connaît pas la célèbre romance « *Una furtiva lagrima* » ? Seul, ou en famille, il est proposé de redécouvrir *L'Elisir d'amore* dans une version abrégée, grâce à l'intervention d'un narrateur. Du 18 au 20 janvier, il sera interprété par de futures étoiles de l'Académie de La Scala, qui présente ainsi son cinquième projet dans le cadre des « *Grandi spettacoli per i bambini* ». Une formule qui rappelle *La Petite Flûte enchantée*, ou *Siegfried*, ou qui deviendra le seigneur de l'anneau.

Note explicative du budget 2018/2019

1. L'élaboration du budget 2018/19

Le premier projet de budget 2018/2019, préparé selon le calendrier habituel une année à l'avance de la saison concernée, en septembre 2017, prévoyait un déficit de CHF 239'391.-. Il était en phase avec la planification financière quadriennale qui demandait l'atteinte d'un équilibre budgétaire à l'issue de la période hors les murs et pour le changement de direction générale devant intervenir en juillet 2019.

Le Grand Théâtre aurait en effet dû retourner à la place de Neuve pour le début de la saison 2018/19, et donc déménager en été 2018.

La FGTG avait été sollicitée pour créer une saison d'envergure pour le retour dans les murs rénovés.

Le 13 octobre 2017, la FGTG a été informée officiellement du report de la date de réouverture du GTG, soit à février 2019, au lieu de septembre 2018.

Sur mandat du Conseil de la FGTG, la direction générale a immédiatement entrepris la réorganisation complète de la saison 2018/2019, qui avait été planifiée trois ans à l'avance, comme toute saison et dont les productions ne peuvent pas être différées à la saison 2019/2020 en raison du changement de direction générale.

Par conséquent, la planification budgétaire devait également être révisée complètement et tenir compte des nombreuses contraintes imprévues.

Le 27 avril 2018, la programmation entièrement révisée du Grand Théâtre pour une saison jouée à moitié à l'Opéra des Nations (ci-après ODN), et l'autre moitié à la place de Neuve, a été présentée au public. Dès lors, le budget pour financer cette saison a pu être finalisée sur la base du nouveau programme artistique.

Il fallait en effet calculer le surcoût de la nouvelle programmation et de l'annulation des contrats artistiques initialement prévus.

Il fallait aussi calculer le surcoût des frais de personnel en raison du fait que le déménagement devra s'effectuer en pleine saison, en janvier 2019, au lieu de la pause de l'été 2018. Le coût du personnel est alourdi par le fait que la situation oblige à faire fonctionner l'ODN et le GTG en même temps.

Enfin, la connaissance du chantier de rénovation avait suffisamment progressé pour que les deux directions générales, l'actuelle et la future, puissent déterminer le coût pour remettre en fonction les installations scénographiques du théâtre rénové après trois ans d'arrêt.

Le 29 juin 2018, le Conseil de fondation a approuvé l'évaluation financière définitive du surcoût d'exploitation et des investissements nécessaires pour la remise en marche du GTG.

Le 6 juillet 2018, en séance extraordinaire, il a examiné le budget d'exploitation 2018/19 qui intègre ces données. Sa version définitive a été acceptée en séance du Conseil de fondation du 31 août 2018.

2. Les surcoûts dus au retard du chantier

Comme il a été décrit en introduction, trois facteurs contribuent principalement à ces surcoûts :

1. La réorganisation de la saison artistique suite à l'annulation de la moitié de saison planifiée au GTG, pour un total de CHF 1'268'000.-.
2. La diminution des recettes de billetterie pour la période à l'ODN, qui dispose d'un nombre de places plus réduit. Cette diminution se monte à CHF 1'070'924.-.
3. Le besoin en personnel technique supplémentaire (CHF 784'000.-) indispensable pour exploiter simultanément l'ODN (qui accueillera les spectacles en première moitié de saison) et le GTG (réservé à la remise en fonction de la scène et aux répétitions du RING) et pour déménager en pleine saison.

La production du RING, prévue en septembre 2019, a pu, au prix d'efforts immenses, être déplacée à février 2019, ce qui a entraîné des annulations de contrats d'artistes et l'engagement de remplaçants. Deux spectacles prévus au GTG ont dû être supprimés, car inadaptables à la scène de l'ODN, trop petite, entraînant des pénalités. Un spectacle en coproduction nécessite une adaptation des décors et l'engagement d'un orchestre extérieur, l'OSR n'étant pas libre au vu du changement de calendrier.

L'objectif initial de billetterie pour une saison 2018/2019 jouée entièrement au GTG avec le RING en ouverture, était de CHF 9'300'000.-.

Dès lors que la moitié de la saison 2018/2019 sera jouée à l'ODN, les recettes sont chiffrées à CHF 8'229'076.-.

La différence de CHF 1'070'924.- provient principalement du fait que la saison 2018/2019 au GTG prévoyait 84 représentations, toutes productions confondues. La saison réorganisée entre l'ODN et le GTG ne comptera que 68 représentations, soit une diminution de 19%. De plus, les jauges et les tarifs des deux lieux sont très différents.

A partir de novembre 2018 au plus tard, la préparation du RING nécessitera l'utilisation du GTG pour le montage et les répétitions. Parallèlement, des représentations seront données à l'ODN mobilisant le personnel de scène.

Cette situation oblige à doubler les équipes de scène qui seront engagés pendant 4 mois et demi.

En outre le déménagement prévu à l'origine pendant l'été aura lieu en pleine saison, ce qui obligera à recourir à des temporaires.

S'ajoutent aux trois postes susmentionnés d'autres frais : la prolongation des baux pour le terrain et la villa Rigot, l'entretien de l'ODN, les frais d'assurance, de surveillance, les coûts de personnel supplémentaire pour la billetterie sur deux sites, etc.

3. Les investissements

Les infrastructures électriques et techniques du GTG ont été entièrement transformées par les travaux de rénovation.

Un premier groupe d'équipements à acquérir est lié à la double exploitation. D'octobre 2018 à fin janvier 2019, l'équipement scénographique (régies lumière et son, projecteurs, etc.) doit être installé au GTG, testé et mis en fonction pour les répétitions et les productions futures. En même temps, la saison se poursuivra à l'ODN. Le coût s'élève à CHF 1'559'783.-.

Le second groupe concerne le matériel à remplacer à cause des travaux ou de l'obsolescence. Plusieurs équipements scéniques datent de la rénovation de la machinerie

en 1997. Le GTG devra être équipé selon les standards normaux, notamment le matériel son et vidéo et le système de surtitrage désormais inutilisables et obsolètes. La future nouvelle direction générale aura besoin d'équipements qui n'existent pas au GTG au vu de son programme artistique.

La nouvelle architecture intérieure du GTG après rénovation et la transformation des réseaux électriques et informatiques obligent la FG TG à renouveler les équipements (lumière de scène, son et vidéo, informatique, etc.), à actualiser le câblage, à renouveler le mobilier (mobilier d'atelier, équipement des salles de réunion, équipements d'exploitation des bars et buvettes, etc.). Le coût de ce deuxième groupe d'acquisitions est chiffré à CHF 1'032'215.-.

Le total des investissements indispensables pour que le GTG fonctionne est de CHF 2'591'998.-.

Pour pouvoir assurer la mise en mise en fonction technique du GTG pour le début des répétitions en novembre 2018, la FG TG a dû passer commande du matériel au mois de juillet, ces équipements spécialisés connaissant des délais de livraison de plusieurs mois, avec l'aval du Conseil de fondation.

Ces investissements font l'objet d'une demande auprès de la Ville d'un crédit d'investissement spécifique pour couvrir leur totalité.

4. Principaux postes du budget 2018/2018 en comparaison du budget 2017/18

4.1. Les dépenses

Le total des charges 2018/2019 est en augmentation de CHF 3'202'234.- par rapport à la saison 2017/18. Alors que la comparaison entre la saison 2017/18 à l'ODN avec celle de 2018/19 qui aura lieu sur deux sites est complexe, cette augmentation est toutefois aisément compréhensible en additionnant les surcoûts artistiques liés à la réorganisation de la saison (CHF 1'268'000.-), la diminution des recettes de billetterie de CHF 1'070'924.- (voir ci-dessous rubrique Rubriques 4340 et 4341) et les coûts de personnel temporaire pour double exploitation (voir ci-dessous, rubrique 3011).

Notons que les imputations internes non-monétaires concernent la mise à disposition d'immeubles, notamment le bâtiment de la place de Neuve, à hauteur de CHF 3'184'534.-.

Les éléments principaux de l'évolution des charges sont les suivants :

Rubrique 3011 Traitement de personnel temporaire en augmentation de CHF 1'157'000.-. A partir d'octobre 2018, la préparation de la tétralogie du RING nécessitera l'utilisation de la scène de Neuve pour le montage et les répétitions dans les décors du spectacle. Parallèlement, des représentations seront données à l'Opéra des Nations et elles mobiliseront le personnel de scène. Cette double exploitation de deux scènes oblige à doubler les équipes des métiers techniques de scène : chefs de plateau, machinistes, accessoiristes, électriciens, habilleuses, maquilleuses, etc. En tout, 28 personnes temporaires seront engagées pendant 4 mois et demi, pour un coût de CHF 784'000.-. Le reste de la différence est imputable au fait que le fonctionnement du GTG demande plus de personnel que l'exploitation de l'ODN.

Rubrique 3025 Personnel artistique de spectacle (chanteurs, chefs d'orchestre, metteurs en scène et artistes des productions sous contrat de travail) : la charge augmente de CHF 1'062'000.- par rapport au budget précédent. Les productions jouées au GTG demandent des effectifs plus importants que celles présentées à l'ODN. Mais la cause principale de cette augmentation réside dans les surcoûts de la saison initiale complètement réorganisée : un spectacle (La Veuve joyeuse) a dû être annulé et les contrats d'artistes pour le RING (initialement prévu en septembre) ont dû être soit déduits, soit modifiés, pour un coût de CHF 638'000.-.

Rubrique 3135 Coproductions : L'augmentation de CHF 220'000.- est principalement imputable à la dédite d'un contrat en raison du retard du retour à la place de Neuve : une coproduction avec le Royal Opera House (Il Trittico) a dû être annulée avec une pénalité.

Rubrique 3182 Honoraires de prestations artistiques : l'OSR ne pouvant pas assumer tous les spectacles prévus suite à la réorganisation de la saison, l'augmentation de CHF 170'000.- s'explique principalement par l'engagement d'un orchestre externe. Pour connaître le total de la variation du coût du personnel artistique, il faut additionner les rubriques 3182 et 3025. On constate une augmentation total de CHF 1'232'000.-, montant dans lequel on trouve les surcoûts artistiques dus au retard de chantier décrit en chapitre 2.

Rubrique 3315 Amortissements Immobilisations: l'Opéra des Nations est dorénavant amorti et cet amortissement ne figure ainsi plus au budget 2018/19.

4.2. Les recettes

La prévision des recettes de la saison 2018/2019 est établie à CHF 28'429'417.-, en augmentation de CHF 191'098.- par rapport au budget de l'année précédente.

Les éléments principaux de l'évolution des recettes sont les suivants :

Rubriques 4340 et 4341 pour les recettes de Billetterie : L'objectif des recettes de billetterie pour une saison 2018/19 jouée entièrement sur la scène de Neuve, avec le Ring en ouverture, avait été de CHF 9'307'000.-. Dès lors que la moitié de la saison 2018/19 sera jouée à l'ODN, les recettes sont chiffrées à CHF 8'229'076.-. Cette différence de CHF 1'070'924.- provient principalement du fait que la saison 2018/19 au GTG prévoyait initialement 84 représentations d'opéras, de ballets et de récitals. Or, la saison 2018/19 réorganisée entre l'Opéra des Nations et le GTG ne peut compter que 68 représentations. L'ambition des recettes par spectacle a été augmentée pour compenser une partie des pertes de billetterie. Ainsi par exemple, par rapport aux recettes réalisées par le RING de la saison 2013/14, les recettes projetées pour l'édition 2018/19 de la tétralogie ont été augmentées de CHF 20'217.- par soirée (chiffre attendu par représentation: CHF 184'796.-) ce qui constitue un risque. Au total, la diminution des recettes a été limitée à 11.5% alors que le nombre de représentations affiche une baisse de 19%.

Rubrique 4343 Tournées : Le taux de change du franc suisse limite les perspectives de vente de tournées du ballet du Grand Théâtre. Toutefois, l'excellente réputation du ballet permet de prévoir une légère augmentation du produit des tournées du ballet, pour un total de CHF 760'000.-.

Rubriques 461 Canton et 462 Communes : La Ville de Genève demeure avec CHF 10'768'819.- le principal soutien de la FGTG. La subvention cantonale 2017 n'a pas été renouvelée pour 2018 par décision du Grand Conseil du 15 décembre 2017 (CHF 3'000'000.- en 2017). La subvention de l'Association des Communes genevoises demeure inchangée avec CHF 2'500'000.-.

Rubrique 469 Autres subventions et Allocations : ce poste comprend les produits du mécénat, du sponsoring et des partenariats à hauteur de CHF 4'650'000.-. La rubrique Mécénat est en augmentation de CHF 1'575'000.- par rapport à la saison précédente, notamment grâce à la générosité d'un donateur anonyme.

Le budget d'exploitation 2018/2019

Le projet de budget 2018/2019 du Grand Théâtre de Genève a été approuvé par le Conseil de Fondation du Grand Théâtre dans sa séance du 31 août 2018.

Le budget 2018/19 est comparé au budget de la saison précédente 2017/18. Pour information, le résultat des comptes 2015/16 est également rappelé dans ce budget. La saison 2015/16 avait en effet été jouée sur deux sites, la première moitié au GTG et la seconde moitié à l'ODN nouvellement construit, ce qui rend la comparaison pertinente.

Le 22 août 2018

GRAND THEATRE DE GENEVE

Budget
2018/2019

Número	Désignation	Comptes 2015/2016	Budget 2017/2018	Budget 2018/2019	Ecart Budget 2017/2018
		OdN/OTG	OdN	OdN/OTG	
3	Charges (Hors Amort. OdN)	-30'166'392	-30'055'790	-33'258'024	3'202'234
4	Produits	29'009'705	28'238'319	28'429'417	191'098
	PERTES & PROFITS	-1'437'391	-2'443'204	-4'828'607	2'385'403
	Amort. OdN	-280'704	-625'733	0	
3	COMPTES DE CHARGES	-35'796'707	-35'032'178	-36'442'558	1'410'380
30	CHARGES DU PERSONNEL	-18'359'986	-20'194'290	-22'257'059	2'062'769
300	Jetons de présence	-161'837	-165'000	-162'000	-3'000
301	Salaires & Traitements	-3'722'882	-3'406'500	-4'458'500	1'052'000
3010	Personnel permanent	-1'850'517	-2'005'000	-1'900'000	-105'000
3011	Traitement personnel temporaire & Pers. Invité	-1'690'307	-1'271'000	-2'428'000	1'157'000
3012	Traitement Stagiaires & Apprenants	0	-5'000	0	-5'000
3013	Heures supplémentaires & Indemn. Trav. Irreg.	0	0	0	0
3014	Primes & Indemnités	-182'059	-125'500	-130'500	5'000
302	Personnel artistique	-11'775'789	-13'770'000	-14'660'000	890'000
3020	Traitement Personnel artistique	-6'529'380	-6'440'000	-6'222'000	-218'000
3021	Traitement Personnel artistique temporaire	-192'740	-100'000	-100'000	0
3024	Pers.Artistique - Primes & Indemnités de fonction	-524'587	-430'000	-476'000	46'000
3025	Traitement Personnel Artistique de Spectacle	-4'529'082	-6'800'000	-7'862'000	1'062'000
302510	Cachet Metteurs en Scène (y c.Assist.)	-252'500	-547'000	-626'000	79'000
302520	Cachet Chefs d'Orchestres (y c.Assist.)	-587'100	-700'000	-1'060'000	360'000
302530	Cachet Chorégraphes (y c.Assist.)	-29'000	-160'000	-205'000	45'000
302540	Cachet Artistes & Solistes	-3'321'450	-4'323'000	-4'538'000	215'000
302550	Cachet Maîtres d'oeuvre (Scénogr.Costum.	-84'500	-750'000	-818'000	168'000
302560	Traitement Choeur - Auxiliaires	-131'747	-100'000	-170'000	70'000
302565	Traitement Musiciens auxiliaires	-7'700	0	0	0
302570	Traitement Compositeur Librettiste	0	0	0	0
302580	Traitement Danseurs Surnuméraires	-38'028	-30'000	0	-30'000
302590	Traitement Figurants	-77'056	-190'000	-345'000	155'000
Mus. Supplémentaires & Honoraires CHF 750k (Rub. 3182)					
303	Assurances sociales	-1'051'110	-1'281'714	-1'332'387	50'673
3031	Ch.sociales - Cotisations AVS, AI, APG	-630'925	-836'017	-866'753	30'736
3032	Ch.sociales - Cotisations Ass.chômage	-123'130	-156'043	-165'735	9'692
3033	Ch.sociales - Cotisations Ass.maternité	-4'833	-6'311	-5'586	326
3034	Ch.sociales - Cotisations Alloc.familiales (ALFA)	-285'141	-270'857	-282'751	8'760
3035	Ch. Sociales Fonds de formation professionnelle	-6'525	-6'448	-5'195	-179
3038	Ch. Sociales s/provisions salaires & indemnités	-555	-6'038	-6'368	1'336
304	Caisse de pension et de prévoyance	-960'501	-961'815	-945'598	-16'217
305	Assurance maladie et accidents	-413'013	-404'260	-422'074	17'813
3051	Ch.sociales - Primes Ass.accidents	-230'848	-214'859	-236'970	22'111
3052	Ch.sociales - Primes Ass.perte gain maladie (APG)	-115'761	-121'339	-119'306	-2'033
3053	Ch.sociales - Part.assurance maladie	-62'020	-63'584	-61'468	-2'116
3054	Ch.sociales - Cotisation au Fonds de décès	-4'384	-4'478	-4'329	-149
306	Provisions en prime	-29'497	-35'000	-31'500	1 -3'500

GRAND THEATRE DE GENEVE

Budget
2018/2019

Numéro	Désignation	Comptes 2015/2016	Budget 2017/2018	Budget 2018/2019	Ecart Budget 2017/2018
		OdN/GTG	OdN	OdN/GTG	
3061	Equipement personnel et de sécurité	-16'512	-20'000	-16'500	-3'500
3062	Frais de repas, Réception aux collaborateurs	-12'985	-15'000	-15'000	0
308	Personnel intérimaire	-205'727	-120'000	-200'000	80'000
309	Autres charges du personnel	-39'631	-50'000	-45'000	-5'000
3090	Autres Ch. du personnel hors formation	-27'195	-35'000	-30'000	-5'000
3092	Formation	-12'436	-15'000	-15'000	0
31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	-11'786'208	-9'771'500	-10'903'965	1'132'465
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	-992'559	-975'500	-1'040'500	65'000
3100	Fournitures de bureau	-41'566	-40'000	-40'000	0
3101	Frais d'impression	-52'687	-50'000	-85'000	35'000
3102	Journaux, revues, revues spécialisées, Livres	-5'372	-5'500	-5'500	0
3103	Publicité, impression, matériel	-307'395	-350'000	-310'000	-40'000
3104	Frais d'annonces et emplacements publicitaires	-585'540	-530'000	-600'000	70'000
311	Achat de mobilier, machines, véhicules, mat. d'équip	-564'469	-350'000	-450'000	100'000
3111	Acquis. Machines, Outillages, Mobilier & Equipmts	-396'962	-200'000	-300'000	100'000
3112	Acquisition d'équipements de sécurité	0	0	0	0
3114	Acquisition d'équipements informatiques	-167'506	-150'000	-150'000	0
3117	Acquisitions Eqpmts spécifiques de spectacles	0	0	0	0
312	Eau, Energie, Combustible	-28'183	-35'000	-36'000	1'000
313	Achat de fournitures et marchandises	-2'543'430	-2'210'000	-2'640'000	430'000
3131	Achat de matériel et fournitures d'entretien	-510'373	-220'000	-300'000	80'000
3135	Achats/Location Production, Coproduction	-159'837	-320'000	-540'000	220'000
3136	Achats Matériel & Fournitures pour Productions	-1'407'662	-1'250'000	-1'350'000	100'000
3138	Marchandises - Buvette, Bars, Restaurants	-403'298	-300'000	-380'000	80'000
3138.5	Achats marchandises destinées à la vente	0	-10'000	0	-10'000
3139	Frais Transport & Douane s/Achats	-62'261	-110'000	-70'000	-40'000
314	Entretien des immeubles par des tiers	-363'538	-365'000	-380'000	15'000
315	Entretien d'objets mobiliers par des Tiers	-145'687	-147'000	-229'000	82'000
3151	Entr.Maint.Nett. Machines, Outil.Mobilier & Eqpmts	-55'455	-55'000	-109'000	54'000
3154	Entr.Maint.Nett. Eqpmts Informatiques & Photocop.	-4'063	-15'000	-30'000	15'000
3155	Entr.Maint.Nett. Décors, Accessoires & Costumes	-37'453	-45'000	-40'000	-5'000
3157	Entr.Maint.Nett Eqpmts spécifiques de spectacles	-48'715	-32'000	-50'000	18'000
316	Loyer, fermage, et redevance d'utilisation	-1'506'089	-1'645'000	-1'678'465	33'465

GRAND THEATRE DE GENEVE

Budget
2018/2019

Numéro	Désignation	Comptes 2015/2016	Budget 2017/2018	Budget 2018/2019	Ecart Budget 2017/2018
		OdN/GTG	OdN	OdN/GTG	
3160	Loyer Immobilier, Surfaces	-1'161'239	-1'360'000	-1'354'465	-5'535
3161	Location Machines, Outillage, Mobilier & Equipmts	-3'204	-10'000	-12'000	2'000
3163	Location Véhicules motorisés	-34'946	-20'000	-30'000	10'000
3164	Location Equipements Informatiques & Photocopieurs	-172'938	-170'000	-152'000	-18'000
3165	Location Equipements et matériel plateau	-89'312	-50'000	-90'000	40'000
3167	Location Instruments de musique	-44'449	-35'000	-40'000	5'000
317	Dédommagements	-1'638'690	-1'500'000	-1'515'000	15'000
3170	Rbt Frais de Repas, Voy. & Hébergmts Pers.Interne	-621'289	-620'000	-600'000	-20'000
3171	Défraiements, Frais Voy. & Hébergmts Pers.Invité	-798'663	-745'000	-715'000	-30'000
3172	Frais de réception GTG (Empl. Pers.invité, Tiers)	-69'601	-50'000	-80'000	30'000
3173	Frais de représentation (Invitation de tiers)	-149'138	-80'000	-120'000	40'000
3179	Consommation interne	0	-5'000	0	-5'000
318	Honoraires et prestations de services	-3'955'062	-2'514'000	-2'910'000	396'000
3180	Prestations de Surveillance et de Sécurité	-195'816	-120'000	-160'000	40'000
3180.8	Elim.Déchets, Voirie, Déclassement	-98'391	-75'000	-80'000	5'000
3181	Honoraires de Publications	-244'123	-200'000	-250'000	50'000
3182	Honoraires de Prestations Artistiques	-1'620'699	-580'000	-750'000	170'000
3183	Prestations Médicales	-63'976	-50'000	-60'000	10'000
3183.1	Autres Honoraires & Prestations de Tiers	-426'239	-320'000	-550'000	230'000
3184	Frais de communication	-115'543	-120'000	-120'000	0
3185	Frais d'expédition (Courrier&Transport à l'extér.)	-460'427	-400'000	-500'000	100'000
3186	Primes d'assurances	-59'084	-95'000	-90'000	-5'000
3187	Frais bancaires et de recouvrement	-78'869	-90'000	-100'000	10'000
3188	Droits d'Auteurs	-592'096	-464'000	-250'000	-214'000
3189	Redevances, Taxes & Impôts	199	0	0	0
319	Frais divers	-48'502	-30'000	-25'000	-5'000
3190	Pertes de Changes	-22'162	0	0	0
3196	Autres Frais (Cotisation et Dédommagements)	-26'340	-30'000	-25'000	-5'000
33	AMORTISSEMENTS	-2'465'979	-5'066'388	-97'000	-4'969'388
330	Patrimoine financier	-14'782	-10'000	-2'000	-8'000
3300	Pertes s/ débiteurs	-14'782	-10'000	-2'000	-8'000
331	Amort. s/patrimoine administratif - ordinaire	-2'451'197	-5'056'388	-95'000	-4'961'388
3310	Pertes s/ placements	0	0	0	0

GRAND THEATRE DE GENEVE

Budget
2018/2019

Numéro	Désignation	Comptes 2015/2016	Budget 2017/2018	Budget 2018/2019	Ecart Budget 2017/2018
		OdN/GTG	OdN	OdN/GTG	
3315	Amortissements Immobilisations Corporelles	-2'451'197	-5'056'388	-95'000	-4'961'388
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	0			0
363	Propres établissements	0		0	0
39	IMPUTATIONS INTERNES	-3'184'534	0	-3'184'534	3'184'534
396	VGE charges - Location d'immeubles	-3'184'534	0	-3'184'534	3'184'534
4	REVENUS	34'359'316		31'613'951	-975'022
42	REVENUS DES BIENS	91'341	0	0	0
420	Avoirs à vue	-31	0	0	0
4200	Produits des Intérêts	-31	0	0	0
421	Créances	47'016	0	0	0
422	Capitaux du patrimoine financier	0	0	0	0
424	Gains comptables s/placements du patrim. financier	0	0	0	0
429	Autres Revenus	44'357	0	0	0
4290	Gains de Changes	44'357	0	0	0
43	REVENUS DIVERS	13'603'787	14'632'154	10'510'598	-4'121'556
434	Redevances d'utilisation et prestations de service	10'630'219	9'800'000	9'911'076	111'076
4340	Produits de la Billeterie, Abonnements	4'057'268	3'500'000	3'252'430	-247'570
4341	Produits de la Billeterie, Entrées	4'622'748	4'500'000	4'976'646	476'646
4342	Produits de la Billeterie, Taxes	7'840	5'000	7'000	2'000
4343	Produits de Repr. Externes (Tournées)	753'901	750'000	760'000	10'000
4344	Produits des Droits d'Enregistrements	138'218	140'000	0	-140'000
4345	Produits Locations (Salle, Costumes & Vestiaires)	73'121	55'000	65'000	10'000
4347	Produits de la Publicité	362'870	350'000	300'000	-50'000
4348	Produits de Restauration Buvette, Bars, Restaurant	614'254	500'000	550'000	50'000
435	Ventes de marchandises	322'581	402'500	466'022	63'522
4351	Ventes des programmes	190'925	200'000	264'522	64'522
4355	Ventes/locations Production, Produits Coproduction	130'839	200'000	200'000	0
4356	Ventes d'Articles Divers	817	2'500	1'500	-1'000
436	Dédommagements de tiers	383'243	54'000	106'000	52'000
4361	Frais Refacturés	156'794	49'000	100'000	51'000
4362	Remboursement de Frais du Personnel	26'391	5'000	6'000	1'000
4366	Remboursement des Assurances Sociales	200'058	0	0	0
4367	Remboursement d'Assurances de Choses	0	0	0	0
439	Autres contributions	2'267'743	4'375'654	27'500	-4'348'154

BUD 18-19 V18b Post CF Final.xls

GRAND THEATRE DE GENEVE

Budget
2018/2019

Numéro	Désignation	Comptes 2015/2016	Budget 2017/2018	Budget 2018/2019	Ecart Budget 2017/2018
				OdN/GTG	
		OdN/GTG	OdN	OdN/GTG	
46	SUBVENTIONS & ALLOCATIONS	17'479'654	17'956'819	17'918'819	-38'000
461	Cantons	1'250'000	1'500'000	0	-1'500'000
4610	Subventions Cantonales non Affectées	1'250'000	1'500'000	0	-1'500'000
462	Communes	13'206'859	13'206'819	13'268'819	62'000
4620	Subv. Ville de Genève non Affectées aux Spectacles	10'666'800	10'666'819	10'768'819	102'000
4621	Subv. Ville de Genève Affectées aux Spectacles	40'059	40'000	0	-40'000
4625	Subventions des Communes (Hors VGE)	2'500'000	2'500'000	2'500'000	0
469	Autres subventions et Allocations	3'022'795	3'250'000	4'650'000	1'400'000
4690	Produits de Mécénat	150'000	320'000	1'895'000	1'575'000
4691	Produits de Sponsoring & Partenariats	852'217	820'000	800'000	-20'000
4692	Soutien Cercle	1'830'000	1'855'000	1'730'000	-125'000
4693	Soutien de Sponsors/Partenaires affecté	190'578	255'000	225'000	-30'000
49	IMPUTATIONS INTERNES	3'184'534	0	3'184'534	3'184'534
496	VGE Produits - Location d'immeubles	3'184'534	0	3'184'534	3'184'534